Numéro 3 / 2024

L'Europe pour tous

Guide pour les auto-représentants et les journalistes dans la défense des droits des personnes en situation de handicap



Vous trouverez des explications
pour les mots en **gras** à la fin de L'Europe pour
tous de la page 37 à la page 46.

« L'Europe pour tous » est disponible en :

- allemand
- anglais
- espagnol
- français
- hongrois
- italien
- néerlandaise
- roumain

Allez sur
www.inclusion-europe.eu/europe-for-us
pour trouver les versions dans d'autres langues.

Table des matière

2 **Note de la rédaction:**
Soufiane El Amrani
Comment l'auto-représentation aide les personnes en situation de handicap intellectuel

5 **Qu'est-ce que l'auto-représentation ?**

7 Qu'est-ce que le plaidoyer ?

7 Pourquoi le plaidoyer est-il important ?

9 Mise en place d'un groupe de plaidoyer

10 L'auto-représentation à Inclusion Europe

11 **Importance de l'auto-représentation pour les personnes en situation de handicap intellectuel**

16 **L'auto-représentation à Inclusion Ireland**

19 Code de déontologie pour les auto-représentants lors d'entretiens avec des journalistes

20 Conseils généraux pour devenir porte-parole

22 Préparation d'un entretien

25 Au cours de l'entretien

28 Après l'entretien

29 Code de déontologie pour les journalistes et les personnes travaillant dans les médias

30 Quel langage utiliser ?

32 Lignes directrices générales pour les journalistes

33 Préparer un entretien avec une personne en situation de handicap intellectuel

35 Au cours de l'entretien

37 Explications

Editor's note

Soufiane El Amrani

Comment l'auto-représentation aide les personnes en situation de handicap intellectuel





Toutes les personnes en situation de handicap intellectuel ont le droit de devenir des auto-représentants.

En tant que personnes en situation de handicap intellectuel, nous avons le droit de nous faire entendre et d'être écoutées.



Nous avons des droits comme tout le monde.



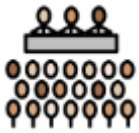
En tant que personnes en situation de handicap intellectuel, nous avons le droit d'avoir notre propre groupe d'auto-représentation.

Je pense que ce serait formidable si
plus de personnes en situation de handicap intellectuel avaient le droit de créer leur propre groupe d'auto-représentation.



Si les personnes en situation de handicap intellectuel ont leurs propres groupes d'auto-représentation, elles peuvent parler avec les autres membres de leur groupe des choses qui sont importantes pour elles.

Il existe déjà un groupe d'auto-représentants appelé la Plateforme européenne des auto-représentants qui fait partie d'Inclusion Europe.



La Plateforme européenne des auto-représentants organise une conférence tous les deux ans.

La Plateforme européenne des auto-représentants est composée de personnes en situation de handicap intellectuel.



La conférence est entièrement gérée par des personnes en situation de handicap intellectuel venus de nombreux pays différents.



Il est très important que les personnes en situation de handicap intellectuel fassent entendre leur voix et qu'elles aient le droit de créer leur propre groupe d'auto-représentation.

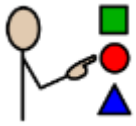
Qu'est-ce que l'auto-représentation ?



L'auto-représentation,
ce sont des groupes indépendants
de personnes ayant
tous types de handicaps
qui travaillent ensemble
pour la justice.



Nous nous aidons mutuellement à prendre le contrôle de nos vies et à lutter contre la discrimination.



L’auto-représentation nous apprend à
prendre des décisions et à faire des choix
qui affectent notre vie.



Nous pouvons être plus indépendants.



L’auto-représentation nous apprend
à connaître nos droits,
mais en même temps que nous apprenons nos droits,
nous apprenons ce que nous devons faire.



La façon dont nous apprenons à défendre nos droits
c’est en nous entraidant à prendre confiance en nous
afin de défendre ce en quoi nous croyons.



L'auto-représentation, c'est :

- Dire à haute voix ce que l'on veut et
  ce dont on a besoin.

- Dire à haute voix ce qui nous touche pour
  que les choses s'améliorent.

- Apprendre à s'exprimer en son nom propre
  afin d’être entendu et pour que les choses changent.

- Comprendre ses droits dans le cadre de la loi.
- Se battre pour ses droits.
- S'exprimer sur les sujets importants.

Qu'est-ce que le plaidoyer ?



L'auto-représentation consiste à s'exprimer pour soi-même.



Le plaidoyer consiste à prendre la parole pour quelqu'un d'autre.

Pourquoi le plaidoyer est-il important ?



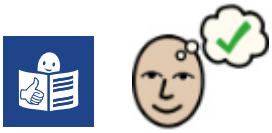
Il peut être difficile pour les personnes en situation de handicap d'avoir leur mot à dire sur les sujets importants.



Faire partie d'un groupe de plaidoyer peut rendre la tâche plus facile et vous apporter un soutien afin de:

- Vous exprimer et parler pour vous-même.
- Dire ce que vous voulez.

Un bon groupe d'auto-représentation :



- Utilise des informations que tous les membres peuvent comprendre.
- Se met d’accord et élabore d'un plan de travail.
- Travaille en équipe.



- Respecte et traite tout le monde de la même manière.
- Se met d’accord sur des règles équitables pour ses membres pour le personnel de soutien.
- Travaille avec d'autres groupes et d’autres services qui leur permettra d’avoir un impact plus large.



- Rencontre des gens et reste en contact avec eux.



- Obtient des fonds et des ressources, comme par exemple des ordinateurs, internet ou des soutiens de qualité.
- Recherche et trouve les personnes qui prennent les décisions sur les choses qui sont importantes pour vous.



- Élabore un plan d'action qui est accepté par tous.

Mise en place d'un groupe de plaidoyer

Les groupes qui réussissent ont généralement trois objectifs ou raisons de se réunir.

Chacun de ces objectifs ou raisons contribue à maintenir les membres dans le groupe.



- **Objectif 1 :**

  Faire partie de la communauté.

  Que pouvez-vous faire dans votre groupe d'auto-représentation pour rassembler les gens ?



- **Objectif 2 :**

  Apprendre de nouvelles choses.

  Que voulez-vous apprendre en tant que membre de votre groupe d'auto-représentation ?

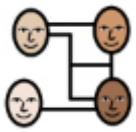


- **Objectif 2 :**

  Défendre les droits des personnes en situation de handicap.

  Sur quoi voulez-vous travailler ensemble en tant que groupe d'auto-représentation ?

L'auto-représentation à Inclusion Europe



Voici un lien vers la page des
membres d'Inclusion Europe,
chacun d'entre eux offre de nombreuses possibilités
d'auto-représentation.



Voici un lien vers le guide sur
la manière de devenir un auto-représentant.

Et si vous cliquez sur ce **lien**
vous découvrirez Inclusion Europe.

Importance de l'auto-représentation pour les personnes en situation de handicap intellectuel



Elisabeta Moldovan

auto-représentante de Roumanie

Je suis devenue auto-représentante parce que je voulais connaître mes droits en tant que personne en situation de handicap.

Dans les institutions où j'ai vécu, j'ai subi beaucoup d'abus.

Je voulais changer cette situation pour les autres.

En tant qu'auto-représentante, je voulais aussi m'épanouir en tant que personne.



László Bercse

Vice-président d'Inclusion Europe

L'indépendance est cruciale.

**Nous ne pouvons nous épanouir que
si les personnes qui nous entourent nous apportent
leur soutien, mais nous donnent également la
possibilité de prendre des décisions de
manière indépendante.**

Nous avons besoin d'être soutenus.

**Par les organisations,
par les familles et par les autres auto-représentants.**

**Nous avons beaucoup à apprendre,
et nous devons travailler dur pour nous-mêmes.**

Nous devons faire entendre notre voix.



Vjatseslav Zagorski

membre du conseil d'administration d'EVPIT

Notre vie doit nous appartenir, nous devons prendre des décisions pour nous-mêmes.

Tout le monde a le droit de prendre des décisions pour soi-même.

Nous avons besoin que les autres nous fassent confiance.

Nous devons avoir la possibilité de demander de l'aide si nécessaire et recevoir du soutien.

Nous devons apprendre, faire des erreurs et être responsables de nos décisions.

Nous devons être écoutés.



Paul Alford

auto-représentant irlandais

Ce dont nous avons besoin en Irlande, c'est que le gouvernement et les médias écoutent les personnes en situation de handicap.

J'ai dû me battre toute ma vie
et c'était une vie difficile.

Je n'ai jamais vécu ma vie
avec ma famille.

Je souhaite que d'autres puissent faire
les mêmes choses que j'ai faites.

Vivez votre propre vie,
vivez votre vie de manière indépendante,
suivez ces cours, obtenez plus d'expérience,
trouvez un emploi et gagnez de l'argent.

Il n'y a rien qui puisse se faire sur nous sans nous.
Nos voix, nos choix.

Nous devons être écoutés et pris en compte.

L'auto-représentation à Inclusion Ireland

Inclusion Ireland œuvre en faveur de l'inclusion totale
des personnes en situation de handicap intellectuel
en les aidant à faire entendre leur voix
et en défendant leurs droits dans le cadre de la
Convention des Nations Unies (CDPH).



Inclusion Ireland a créé un groupe de travail
de personnes en situation de handicap intellectuel
qui souhaitaient défendre leurs intérêts.



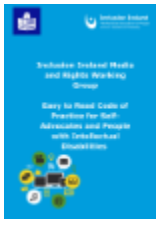
Ce groupe de travail a suivi une formation aux médias
sur la façon dont ils peuvent communiquer leurs
expériences dans les médias et défendre leurs intérêts.



Le groupe de travail a élaboré un
Code de déontologie pour les journalistes.



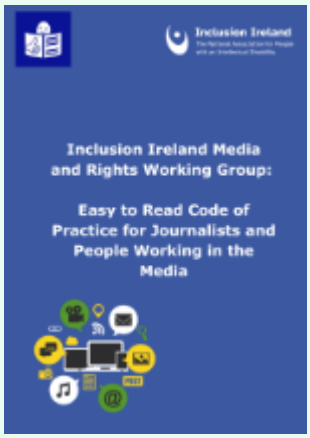
Ce Code de déontologie aide les journalistes à interviewer
des personnes en situation de handicap intellectuel.
Le groupe de travail a créé le Code de déontologie pour
les auto-représentants.



Ce Code est destiné à aider les personnes en situation de
handicap intellectuel lorsqu'ils participent à des interviews
avec des journalistes.

Vous pouvez accéder aux fichiers originaux ici :





Code de déontologie pour les auto-représentants lors d'entretiens avec des journalistes



Il est important d'aller dans les médias parce que :

- Cela aide les personnes en situation de handicap intellectuel à faire entendre leur voix.
- Cela aide les gens à entendre parler des personnes en situation de handicap intellectuel et de leur histoire.
- Cela contribue à modifier le comportement des gens



Ce code de déontologie s'adresse aux auto-représentants et aux personnes en situation de handicap intellectuel.
Il est à utiliser lorsque l'on est interrogés.



Cela vous aidera à savoir à quoi vous attendre et comment vous préparer à un entretien.

Conseils généraux pour devenir porte-parole



Rappelez-vous que vous êtes suffisamment bons.
Nos voix sont importantes et nous devons être entendus.
Nous pouvons contribuer à sensibiliser l'opinion publique au lieu d'attendre que quelqu'un d'autre le fasse à notre place.



Essayez de sortir dans votre communauté locale
et de faire connaissance avec d'autres personnes.



Il est important d'avoir de la famille, des amis ou
personnes que vous connaissez dans votre communauté
qui peuvent vous soutenir et appuyer votre message.



Si vous avez un message à faire passer,
il existe différents moyens de le faire entendre.



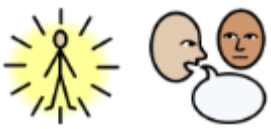
Vous pourriez participer à des réunions et
à des événements de plaidoyer,
publier un livre ou un article,
ou vous exprimer sur les réseaux sociaux.



Tout le monde ne peut pas s'exprimer
c'est pourquoi nous devons parler au nom de tous les
membres de notre communauté.
Personne n'est laissée pour compte.



Croyez toujours en vous et ayez confiance en vous.
Personne ne peut vous dire ce que vous pouvez ou ne
pouvez pas faire.



Raconter des histoires humaines peut être très percutant.
Cela signifie qu'il faut parler de votre propre expérience
de vie.



Nous devons raconter des histoires positives qui montrent comment nous pouvons prendre nos propres décisions.

Préparation d'un entretien



Un entretien peut être organisé :

- au téléphone
- en face à face
- dans un studio



Lorsque vous êtes contacté par un journaliste, voici quelques questions utiles que vous vous poser :

1. Qui appelle
2. De quel endroit appellent-ils
3. Ce dont ils veulent parler
   et pourquoi ils vous appellent
4. Si l'entretien sera en direct
   ou pré-enregistré

5. Si l’entretien se déroulera dans un studio ou ailleurs

6. Qui réalisera l'entretien ?

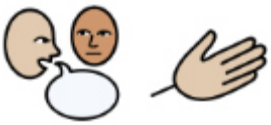
7. Est-ce que quelqu'un d’autre est interrogé avec vous ?

8. Quelle est l’accessibilité du lieu de l'entretien

Si un journaliste vous contacte pour un entretien, vous n'êtes pas obligé de le faire immédiatement.



Demandez-lui ses coordonnées et dites-lui que vous le recontacterez.



Si vous avez besoin d'un soutien quelconque pendant l'entretien, pensez bien à en informer le journaliste.

Si vous avez besoin d'un soutien, vous devez l'obtenir. Mais c'est à vous de décider et cela ne doit pas vous être imposé.



Demandez au journaliste si vous pouvez le rencontrer avant l'entretien afin de faire connaissance avec lui.



Avant l’entretien, demandez au journaliste s'il peut vous donner les questions qu'il posera ou les sujets qu'il abordera durant l'entretien.
Cela vous permettra de vous préparer.



N'oubliez pas de préciser au journaliste si vous ne comprenez pas quelque chose.
Vous avez le droit de demander un langage clair et simple, facile à lire et à comprendre. Vous pouvez aussi demander au journaliste de vous expliquer certaines choses.





Réfléchissez aux messages clés que vous souhaitez faire passer.
Essayez de choisir 3 points principaux que vous que vous voulez mettre en avant lors de l'entretien.



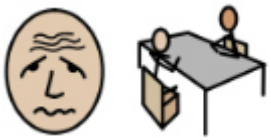
Vous pouvez demander à un ami ou à une personne de confiance de vous aider à vous entraîner avant l'entretien.
Cette personne peut faire semblant d'être le journaliste et peut vous poser des questions pour vous préparer.



Si vous le souhaitez,
vous pouvez demander l’accès à un espace calme quelques minutes avant le début de l'entretien.



Si vous pensez qu'un entretien à distance serait plus facile pour vous, vous pouvez demander à passer l'entretien par téléphone ou sur Zoom.



Rappelez-vous que la plupart des gens sont nerveux à l'idée de faire des entretiens et d'être enregistrés. Vous pouvez en parler à quelqu'un que vous connaissez pour vous aider à vous calmer.



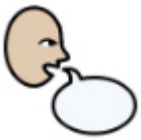
S'il est prévu que vous soyez filmés, ce que vous porterez est important. Veillez à porter des vêtements appropriés et confortables.

De nombreux entretiens ont lieu chaque jour et votre entretien peut ne pas avoir lieu si le si le journaliste a une autre histoire à raconter. Ne soyez pas déçu.

Au cours de l'entretien



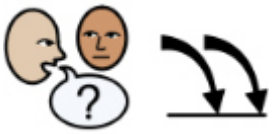
Veillez à vous présenter et à parler un peu de vous.



N'oubliez pas de ne pas parler trop vite et de prendre votre temps. Vous ne devez pas vous précipiter.



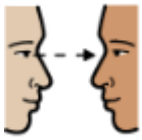
N'oubliez pas de respirer.
Pour être confiant, il faut être détendu.



Si vous ne comprenez pas la question ou
n'entendez pas ce que dit le journaliste, vous
vous pouvez lui demander de répéter la question.



Essayez de vous asseoir ou de vous tenir droit.
Vous aurez ainsi l'air plus sûr de vous,
et votre voix sonnera mieux.



Si l'interview se déroule en personne, essayez d'avoir
un contact visuel avec le journaliste
lorsque vous parlez.



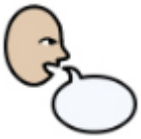
Si l'entretien se déroule sur Zoom, essayez de
regarder la personne à l'écran
lorsque vous parlez.



Écoutez attentivement ce que dit le journaliste
avant de donner une réponse.



Attendez que le journaliste cesse de parler
avant de prendre la parole.



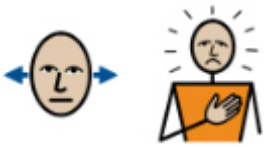
Rappelez-vous que vous pouvez dire
tout ce que vous voulez.

Ne dites pas ce que vous pensez que
quelqu'un d'autre veut entendre.



Vous pouvez donner votre propre opinion et dire
ce que vous ressentez à propos de quelque chose.

Essayez de ne pas dire le mot « désolé » pendant
un entretien.

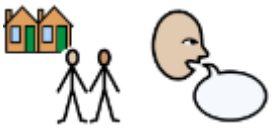


Vous n'avez pas à vous excuser.



Si vous faites une erreur en parlant,
ce n'est pas grave. Essayez de passer à autre chose
et ne vous en préoccupez plus.

Rappelez-vous que les journalistes ne sont pas là pour
vous piéger. Ils savent que vous n'êtes pas
une personnalité politique ou une célébrité
et que vous ne faites que donner votre opinion.



Lorsque vous parlez de droits, essayez de
donner des exemples de votre vie ou de celle de
quelqu'un que vous connaissez, avec leur permission.

Rappelez-vous qu'il est normal de prendre quelques
secondes avant de répondre.

Après l'entretien



Pensez à remercier le journaliste pour
son temps et pour l'opportunité qu'il vous a offert.
Demandez-lui quand vous pourrez voir ou
entendre l'interview.



Si vous avez commis une erreur pendant l'entretien,
essayez de ne pas y penser.
Tant que vous avez fait passer vos messages,
vous avez fait du bon travail.

Écoutez, regardez ou lisez l'interview
après sa publication. De cette façon, vous pourrez voir
ce que vous pouvez améliorer pour la prochaine fois.

Lorsque l'interview est publiée, vous pouvez
contacter le journaliste pour lui dire ce que
ce que vous en avez pensé.



Soyez fiers de vous !

Code de déontologie pour les journalistes et les personnes travaillant dans les médias

Quel langage utiliser ?



Demandez à la personne quels sont
les mots ou les termes qu'ils aiment utiliser.
Utiliser un langage humain.

Le terme utilisé dans la CDPH
est « personne en situation de handicap » ou
« personne handicapée ».

Certaines personnes préfèrent
le terme de personne handicapée.
Certaines personnes préfèrent
le terme d'auto-représentant.
Certaines personnes ne veulent pas du tout
mentionner leur handicap.

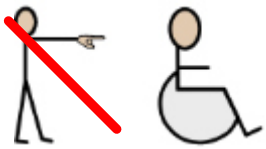


Utilisez toujours un langage respectueux.
N'utilisez jamais de termes désuets ou
dérangeants tels que

- « handicapé »
- « retardé mental »
- « handicap mental »
- « lent »

- « stupide »
- « invalide »
- « souffrant de ... »

Rappelez-vous que le handicap d'une personne
ne la définit pas.



Certaines personnes n'aiment pas être étiquetées en fonction de leur handicap.
Dans la mesure du possible,
évitez de souligner un handicap intellectuel.



Évitez, par exemple,
de dire « Mary est originaire de Dublin.
Mary a un handicap intellectuel ».
Vous pourriez décrire l'aide apportée à Mary
sans souligner son handicap.
Par exemple : « Mary est originaire de Dublin et a une personne qui l'aide dans certaines activités ».

Lignes directrices générales pour les journalistes



Ne jugez pas les personnes en situation de handicap intellectuel.
Les gens doivent entendre nos idées
et nous devrions être invités à participer à de grands programmes télévisés.



Lorsque vous parlez de handicap intellectuel,
demandez aux personnes en situation de handicap intellectuelles elles-mêmes
de participer aux entretiens à la place de leurs accompagnants ou des membres de leur famille.



Lorsque vous planifiez
un entretien ou un événement médiatique,
le lieu où se déroule l'événement doit toujours être entièrement accessible.



Lorsque vous faites un reportage
sur le handicap intellectuel,
vous devez inclure la voix des personnes ayant une expérience vécue.
Ce sont eux les vrais experts.

Préparer un entretien avec une personne en situation de handicap intellectuel



Ne partez pas du principe que vous réfléchissez mieux que nous ou que vous pouvez dire les choses d'une meilleure façon,
nous pouvons parler et penser par nous-mêmes.



Renseignez-vous sur les origines de la personne.
Essayez de connaître la personne pour la mettre à l'aise.



Utilisez ces différentes façons de communiquer :

- les documents faciles à lire comme celui-ci
- différentes technologies telles que les ordinateurs, les téléphones et les tablettes
- des photos et des images
- la langue des signes
- le braille
- les tableaux de communication
- tout autre support de communication



Parlez un peu de vous
afin que la personne se sentent plus à l'aise avec vous.



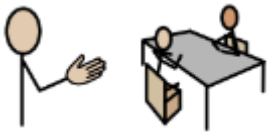
Demandez le consentement de la personne pour tout
comme la prise de photos et de vidéos.
Mettez-vous d'accord avec la personne sur le contexte
et la manière dont leurs images
ou leurs citations vont être utilisées.



Avant l’entretien, prévoyez de fournir aux personnes
des exemples de questions que vous allez leur poser
afin qu'ils puissent se préparer.



Cela renforcera leur confiance en eux et
en ce qu'ils disent.



Prévenez la personne à l'avance
qu’elle peut amener une personne avec elle
dans la salle pour l’entretien si elle le souhaite.
Un ami ou une personne de confiance
pourrait l'aider à se sentir plus à l'aise.



Il est important d'informer la personne à l'avance
où se trouve le lieu et comment s'y rendre
afin qu'elle puisse planifier son trajet.

Donnez-lui les détails au moins
une semaine avant l'entretien.

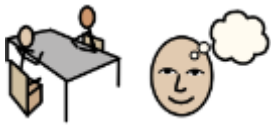


Pensez à demander à la personne si elle a besoin de toute autre forme de soutien, comme le fait d'avoir quelqu'un pour la guider ou un moyen de transport.



Laissez la personne vous dire de quel soutien elle a besoin ou non.
Ne la touchez pas sans qu'elle vous le demande.

Au cours de l'entretien



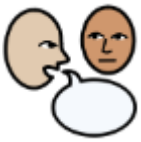
Proposez de serrer la main de votre invitée lorsqu'elle vous salue.
Soyez patient et calme.
Donner lui la possibilité de prendre son temps et de réfléchir si nécessaire.



Les journalistes doivent prendre conscience que la personne peut être nerveuse.



Des documents faciles à lire et à comprendre doivent toujours être disponibles,
et vous devez toujours vous exprimer dans un français simple.
Si quelqu'un ne répond pas aux questions, essayez de rendre les questions plus faciles à comprendre.



Lorsque vous interrogez une personne présentant un handicap intellectuel,
parlez lentement, clairement, établissez un contact visuel, et écoutez attentivement ce qu'elle dit.



Prenez le temps de comprendre pour chaque personne leur propre expérience de leur handicap.
Chacun a une expérience différente.
Ne décrivez pas votre invité comme un « super-héros » parce que cela sous-entend un faux message qui
est que toutes les les personnes en situation de handicap doivent « réussir quelque chose ».

Donnez aux personnes la possibilité de s'exprimer.
Ne parlez pas au-dessus eux et ne posez pas trop de questions à la fois.
Demandez-leur de répéter leur réponse si vous ne comprenez pas.

Explications



Accessible

Quelque chose qui est facile à utiliser pour les personnes qui ont un handicap.

Comme :

- les rampes pour accéder à un bâtiment
- les informations en facile-à-lire
- les informations en langue des signes



Auto-représentation

L'auto-représentation c'est quand des personnes qui ont un handicap intellectuel parlent pour elles-mêmes.

On appelle ces personnes des auto-représentants.



Commissaire à la Commission européenne

Un commissaire est une personne qui est responsable d'un domaine de travail à la Commission européenne et qui gère beaucoup de personnes.



Communauté

Les personnes qui appartiennent à quelque chose.
Par exemple, le voisinage.
Les personnes qui vivent dans le même quartier.
Ou la communauté religieuse.
Personnes qui ont la même religion.



Convention

Un accord entre pays ou organisations qui
aborde de nombreux sujets.



Convention européenne des droits de l'homme

Un document qui énonce les droits de chaque personne.
Par exemple, le droit de vivre,
le droit de dire ce que l'on pense.
Ce document est respecté par tous les pays d'Europe.



Désinstitutionnalisation

La désinstitutionnalisation aide les gens à sortir des institutions.

C’est quand les personnes qui vivaient dans des institutions ont de l’aide pour pouvoir vivre de manière indépendante dans la communauté.



L’enseignement en ligne

L'enseignement en ligne est un moyen pour les étudiants d'assister à leurs cours en utilisant un ordinateur ou un autre appareil connecté à l'internet.

Ces cours se déroulent à l'aide d’applications de réunions en ligne ou des classes en ligne.



Fonds

Donner de l'argent à quelqu'un ou à une organisation qui aide les gens ou les organisations.



Formation

Un cours souvent donné au travail où
les gens apprennent de nouvelles choses.



Handicap

Une personne qui n'est pas capable de faire
certaines choses, parce que c'est difficile pour elle.



Handicap intellectuel

Si vous avez un handicap intellectuel,
cela signifie que c’est plus difficile pour vous
de comprendre des informations
et d’apprendre de nouvelles compétences
que pour les autres personnes.

Cela rend plus difficile de gérer certains aspects de la vie.

Les personnes qui ont un handicap intellectuel
ont souvent besoin d’aide pour apprendre ou
pour travailler.

Le handicap intellectuel commence souvent avant que
vous ne soyez adulte.

Cela vous affecte toute votre vie.

Il y a des choses qui peuvent rendre la vie plus facile pour les personnes qui ont un handicap intellectuel. Par exemple, l'information en langage facile-à-lire.

Certaines personnes parlent
de difficultés d'apprentissage à la place de
handicap intellectuel.

Inclusion Europe

Inclusion Europe est une organisation
pour les personnes qui ont un handicap intellectuel
et pour leur famille.

Nous nous battons pour leur garantir des droits égaux et pour l'inclusion en Europe.

Nous voulons aussi améliorer les lois en Europe.

Nous avons commencé en 1988.

Nous avons 79 membres dans 39 pays européens.

Nous nous trouvons à Bruxelles en Belgique.



Institutions

Les institutions sont des endroits où les
personnes qui ont un handicap intellectuel vivent
avec d'autres personnes qui ont un handicap intellectuel.

Ils vivent à l'écart des autres personnes.

C'est ce que nous appelons «séparé».

Parfois cela arrive contre leur volonté.

Les personnes qui vivent dans des institutions
doivent suivre les règles de l'institution
et ne peuvent pas décider pour elles-mêmes.



ONG
Organisations non-gouvernementales

Les organisations non gouvernementales ou ONG sont
généralement définies comme étant à but non lucratif et
indépendantes de l'influence gouvernementale.



Organisation

Un groupe de personnes qui
travaillent pour la même chose.
Par exemple, une personne qui n'a pas
de jambes ne peut pas marcher.



Personne de soutien

Une personne qui aide les personnes en situation d'handicap à faire certaines choses.

Par exemple : faire les courses
ou comprendre un document difficile.



Ségrégation

La ségrégation c'est quand quelqu'un est exclu
des autres pour une raison injuste.

Par exemple, à cause de leur handicap.



Services

Soutien aux personnes en situation d'handicap.



Services communautaires

Soutien apporté par des personnes de la communauté.



Union européenne

L'Union Européenne (en bref, UE)
est un groupe de 28 pays.

Nous appelons ces pays les «états membres».

Ils se sont rassemblés
pour être plus fort politiquement et économiquement.

L'UE fait des lois sur des sujets importants pour les personnes qui vivent dans ces pays.
L'UE fait des lois dans différents domaines.
Certains exemples sont:

- Des lois pour protéger l'environnement
- Des lois pour les fermiers
- Des lois pour protéger les consommateurs.

Un consommateur est quelqu'un qui achète des choses.

L'UE fait aussi des lois qui sont importantes
pour les personnes qui ont un handicap.

L'UE a aussi fait une loi qui donne
aux personnes qui ont un handicap
plus de droits quand elles voyagent.

L'UE donne aussi de l'argent à ses états membres.

Une partie de cet argent est utilisé pour
les personnes qui ont un handicap.

inclusion europe

Ambitions. Rights. Belonging.

Contactez-nous et partagez vos histoires d'auto-représentants !

Site internet :
inclusion-europe.eu

Email :
secretariat@inclusion-europe.org

Téléphone :
+32 2 502 28 15

Adresse :
Avenue des Arts 3, 1210 Brussels, Belgium

Facebook :
facebook.com/inclusioneurope

Twitter :
twitter.com/InclusionEurope

Incrivez-vous pour recevoir l'Europe pour tous dès qu'il sort :
bit.ly/Inclusion_Europe_Newsletter

Cofinancé par l'Union européenne